



Passez une journée de Rêves !

Le **12 octobre 2013**, venez partager de beaux moments de convivialité lors de la **Journée Nationale des Rêves**, afin de permettre à des enfants gravement malades de réaliser leur rêve.

Un seul objectif : réaliser le plus de rêves possible !

Le saviez-vous ? Un enfant atteint d'une pathologie grave, qui voit son rêve réalisé, reprend espoir, devient plus combatif et se dit que lui aussi peut avoir un peu de chance.

L'association Rêves- qui aide les enfants gravement malades à réaliser leur rêve- organise pour la deuxième année **dans toute la France**, le 12 octobre 2013 (prolongation le 13 octobre dans certains lieux), la **Journée Nationale des Rêves**. Mobilisation, solidarité mais aussi magie ! **Plusieurs rêves seront aussi réalisés !**

Lors de cette journée dans 30 villes de France, des animations pour tous, des événements sportifs et culturels sont prévus, pour le plaisir des grands et des petits !

Cette grande journée de mobilisation et de solidarité a **pour unique objectif de permettre au plus grand nombre d'enfants gravement malades de réaliser leur rêve !** Ainsi, les fonds récoltés lors de cette Journée Nationale seront entièrement reversés à l'association pour répondre aux 300 souhaits d'enfants en attente de réalisation.

Participez ! Soyez acteurs de cette journée !

Cette action nationale vous touche ? Vous pouvez y participer ! L'association Rêves vous permet en effet d'être **acteur de cette journée afin d'aider à la réalisation d'un rêve d'un enfant gravement malade**.

Pour cela, vous pouvez soit :

- Créer **votre propre événement**. Rien de plus simple. L'association propose en effet de vous accompagner dans la création de votre propre événement pour cette Journée Nationale (concert, spectacle, loto, tombola, événement sportif, etc...). Rendez-vous sur le site www.reves.fr, rubrique «Journée Nationale des Rêves 2013» / «Organisez votre propre événement » pour plus d'information et les modalités d'inscription.

- Soutenir l'action en participant au **concours photo national « Partagez votre plus beau rêve ! », du 18 juin au 2 septembre 2013**. Envoyez à l'association la photo qui représente pour vous votre plus beau rêve. À la clé un « **Pass VIP** » pour deux personnes à gagner, pour se rendre à l'événement central de la Journée Nationale des Rêves qui se tiendra à Paris (rencontre avec les personnalités présentes, animations, etc...). Envoyez votre photo à l'adresse : journeenationale@reves.fr (modalités de participation sur notre site www.reves.fr).

L'association Rêves

Rêves, association caritative nationale à but non lucratif, reconnue œuvre de bienfaisance et d'intérêt général, exauce depuis sa création en 1994, les rêves d'enfants et d'adolescents atteints de pathologies graves. L'association Rêves est présente sur le territoire français avec 36 délégations départementales (plus de 700 bénévoles) qui oeuvrent sur le terrain aux côtés des familles, des partenaires et des hôpitaux. Elle collabore avec une soixantaine d'établissements de santé. En réalisant les vœux les plus fous des enfants gravement malades, l'association leur permet de s'évader du quotidien et de vivre des expériences inoubliables qui les aident à reprendre confiance en l'avenir. Depuis 1994, plus de 3 200 rêves ont été réalisés dans toute la France.

Plus d'informations sur : www.reves.fr  **Association Rêves Page Officielle**